



FLAMARENS

Bulletin municipal N° 14
Imprimé par nos soins le 7 janvier 2016

Mairie 32 340 Flamarens
Tél/Fax: 05 62 28 68 65
Mél : mairie.flamarens@wanadoo.fr

Avec le Conseil Municipal, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Que 2016 vous apporte à tous la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets. Tout au long de cette année, les employés municipaux et les conseillers seront à votre service et à votre écoute pour améliorer votre vie quotidienne.

Le mot
du maire :

L'année 2015 restera dans toutes nos mémoires comme une année noire. Notre pays est en guerre contre le terrorisme en Afrique et sur son propre sol. Le taux de chômage ne baisse pas et, sur notre territoire, la base Intermarché de Lectoure a cessé toute activité le 31 octobre 2015. Les services publics s'éloignent toujours un peu plus : la poste de Miradoux a fermé en juillet 2015.

*Bonne
année
2016
à
tous*

Alors , que souhaiter et surtout que faire pour que 2016 soit meilleure que 2015 ? Bien sur, il est tentant de se laisser aller au fatalisme en pensant que tout ira de plus en plus mal et que seule une bonne dictature peut nous sortir de tout cela. Je pense sincèrement que ce chemin là est une erreur.

L'environnement change, il devient de plus en plus concurrentiel au niveau économique et de plus en plus chaud au niveau climatique. Peut-être nous faudra-t-il changer davantage encore nos pratiques culturelles et nos pratiques économiques. Peut-être faudrait-il aussi changer nos pratiques citoyennes.

Les temps sont difficiles ? Alors, en 2016, soyons talentueux et inventifs.

Bonne année 2016 à tous.

Xavier Ballenghien

Les habitants de la commune qui désirent recevoir par mail les informations et invitations communales, sont invités à communiquer leur adresse mail à la mairie : mairie.flamarens@wanadoo.fr

Communication

Le site internet de la commune de Flamarens est en construction, nous vous communiquerons son adresse dès la fin de sa réalisation.

<p><i>Etat Civil</i></p>	<p>Naissances: - Norah Laure LAURENT ROQUE née le 12 Septembre 2015</p> <p>Décès : - Albert REDOLFI le 15 Avril 2015 - Richard MOUSTIE le 8 Juillet 2015 - Jean REDOLFI le 21 Août 2015 - Gérard MALHACHE le 8 Décembre 2015</p> <p>Nouveaux arrivants sur la commune : - Madame MASSE Patricia N°9, au village</p>
<p><i>Personnel communal</i></p>	 <p>Madame TANNER Reine a pris une retraite bien méritée pour s'occuper de ses petits enfants le 31 juillet 2015.</p> <p>Mademoiselle Cécile DENAUX est en stage pour 2 mois à la mairie. Elle construit le site internet communal.</p>
<p><i>Recensement</i></p>	<p>Cette année notre commune est concernée par le recensement de la population. L'enquête se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Notre secrétaire de mairie est chargée de vous rencontrer pour vous remettre le formulaire. Cette année la réponse par internet vous sera proposée, mais bien entendu la réponse sur imprimé papier reste possible.</p>
<p><i>Voirie Et Equipements</i></p>	<p>L'an passé une étude démontrait que la vitesse des véhicules qui traversent le village était trop élevée pour garantir une sécurité maximale. De ce fait, le conseil municipal a pris la décision de construire un plateau traversant sur la RD 953. En service depuis le mois de juillet 2015, les premières conclusions sont positives quant au ralentissement des véhicules. Ce projet a été subventionné à hauteur de 35%.</p> <p>La construction du puits sur la place de l'église est achevée et la mise en service d'une pompe immergée permet l'arrosage des plantations.</p> <p>Les études du lotissement « Hameau de Lahitte » sont en cours et le prix de mise en vente des lots sera connu prochainement. Des potentiels acheteurs se sont déjà fait connaître, toutes les personnes intéressées peuvent venir s'informer en mairie.</p> <p>Afin de favoriser l'embellissement du village et l'entretien des bâtiments communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les menuiseries de la mairie et des sanitaires extérieurs ont été repeintes par notre agent communal, - des plantations ont été effectuées au niveau de la place de l'église et les jardinières dans l'ensemble du village sont régulièrement fournies en fleurs de saison. <p>Afin de réduire la consommation d'énergie de la commune, il a été décidé de réduire le temps d'éclairage public. Par arrêté municipal du 29 octobre 2015, l'éclairage est coupé la nuit de 1h00 à 6h00.</p> <p>Cette réduction et les travaux de rénovation énergétique l'an passé dans les locaux de la mairie et de la salle des fêtes ont permis de réaliser une économie annuelle de 1200€ environ.</p> <p>Le déplacement du monument aux morts a été commandé fin d'année 2015. Nous pourrons donc l'inaugurer cette année lors de la commémoration du 8 mai 2016.</p> <p>Pour sécuriser l'accès au cimetière, une rambarde sera installée de chaque côté de l'escalier grâce à la récupération des anciennes grilles de la mairie.</p>

<p><i>Fibre optique</i></p>	<p>Les travaux de raccordement de Flamarens à la fibre optique débuteront en début de cette nouvelle année. Ce nouveau réseau disponible en avril 2016 permettra d'obtenir un débit beaucoup plus important qu'actuellement.</p>
<p><i>Bâtiments Communaux</i></p>	<p>L'automatisme actionnant les cloches de l'église a été mis aux normes.</p> <p>La restauration de la Ferme de Lahitte se poursuit. Cette année, les travaux réalisés sont : le plafond, le doublage des murs, la dalle de béton de la pièce de préparation. Un bac à graisse a été placé et l'assainissement est en cours. Des devis de menuiseries et d'électricité sont à l'étude.</p> <p>La toiture de la remise attenante à la mairie sera remaniée en ce début d'année.</p> <p>Dans le cadre de la poursuite des travaux de restauration de l'église, la priorité est mise sur la restitution d'un recouvrement de la nef. Madame Gaëlle DUCHENE, architecte du patrimoine, a soumis une étude préalable à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à Madame l'Architecte des Bâtiments de France. Ces derniers préconisent un recouvrement de la nef de manière traditionnelle. Toutes les demandes de subventions possibles ont été effectuées et sont à l'étude dans les différents services. En relation avec la Fondation du Patrimoine, une mobilisation du mécénat populaire est engagée. Toutes les personnes sensibilisées par la sauvegarde de notre église, peuvent faire un don. Les travaux sont envisagés en 2017.</p>
<p><i>La parole aux associations</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Association de Chasse</u></p> <p>L'année 2015 a été marquée par une battue aux pigeons au mois de mai, 25 renards et 16 chevreuils tués. Les ragondins qui endommagent les lagunes sont des nuisibles et l'association intervient également pour les détruire.</p> <p style="text-align: center;">Pour le Président, Bernard DUCASSE</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Les amis de Flamarens</u></p> <p>En raison des problèmes de santé du président, les activités de l'année 2015 ont été annulées, elles reprendront cette année avec une exposition photos au mois d'août et le vide-greniers du mois de septembre.</p> <p style="text-align: center;">Dominique BLANC</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Traditions Paysannes en Lomagne</u></p> <p>L'association Traditions Paysannes en Lomagne (TPL) assure depuis 3 ans les animations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'hiver la ronde des crèches : Fabrication d'une crèche suivant le thème choisis au niveau cantonal et réception des visiteurs pendant les 5 semaines d'ouverture - De mars à octobre : La tenue d'une buvette à la disposition des marcheurs du chemin de Saint-Jacques. <p>Parmi les actions faites pour la commune on peut citer : le fleurissement du puits de la place de l'église, la décoration dans l'église et autour de la crèche, l'achat des guirlandes et des sapins placés à l'intérieur et à l'entrée de l'église.</p> <p>TPL est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et accepte bien sur toute bonne volonté.</p> <p style="text-align: center;">Le Président, Claude ARGILAS</p>

Comité des fêtes

L'ensemble du comité des fêtes de FLAMARENS vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur, prospérité et santé. Par cette occasion, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos festivités et qui nous aident à rester là malgré les intempéries qui n'étaient malheureusement pas prévisibles. Nous espérons vous revoir pour cette nouvelle année afin de venir nous encourager à continuer à faire vivre notre petit village. Ci-dessous les dates des belotes et des festivités :

Belote : Le 08 janvier, le 29 janvier, le 19 février, le 11 mars, le 01 avril et le 29 avril.

Fête locale : Repas Samedi 11 Juin ; Loto dimanche 12 Juin

La Présidente, Florence CASTEX

ART-TERRE 32

En 2015, malgré une conjoncture difficile et une météo capricieuse, plus de 1300 personnes ont franchit la grille du château de Flamarens, ce que l'association vit comme un succès partagé avec tous, bénévoles, spectateurs, partenaires et autres partisans d'une Culture qui ne concerne pas que "les gens de la ville" !

800 spectateurs ont assisté aux différents concerts organisés par **Art-Terre32** : Concert de printemps du 21 Mars, Festival « Les Musicales de Flamarens » les 6, 7, 8 Aout, Concert journée du Patrimoine 19 et 20 septembre, Concert de Noël le 27 décembre.

3 Expositions : « Accordance » Patchwork et peintures **Colette et Jean MICOUIN**, « Marga, ou la passion d'une vie » **Margueritte Gadel**, Hommage à Madame **Sylvie Trenta**

57 adhérents - 40 bénévoles

En 2015 l'association, a bénéficié du soutien du Conseil Départemental du Gers et du Crédit Agricole de Miradoux. Elle a noué des partenariats locaux avec La ferme de la Téoulère, Fleurons de Lomagne, l'office de Tourisme de Lectoure et Voix du Sud,.... Elle remercie le comité des fêtes de Flamarens pour son soutien logistique, le maire et tous les Flamalingeois.

Le prochain Festival des Musicales de Flamarens aura lieu les 4, 5 et 6 Aout 2016. D'autres manifestations sont à l'étude pour 2016.

Espérant accueillir pour la prochaine saison culturelle de l'association Art-Terre 32 spectateurs et visiteurs, toujours plus nombreux, recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Bureau Art-Terre32

